

Place à l'audace : l'économie anarchiste d'hier à aujourd'hui

Par **Pascal Lebrun**

L'un des champs les plus riches en termes d'alternatives économiques est ironiquement parmi les moins connus : c'est l'anarchisme. Souvent réduit à des slogans incendiaires tel « Fuck toute! » et aux émeutes des grands sommets internationaux, la plupart des gens, et même des anarchistes eux et elles-mêmes, ignorent tout de ses propositions économiques. C'est que ce dernier est toujours boudé comme objet d'étude et d'enseignement dans le monde universitaire (Gordon 2007, 29) ; on n'y trouve à peu près que des anarchistes pour l'étudier. Qui plus est, il n'existe pas de tradition anarchiste à proprement parler au Québec. Le mouvement prenant naissance à la fin du XX^e siècle dans le cadre de la lutte à la mondialisation néolibérale doit tout (ré)inventer, puisqu'il est séparé par un océan de ses racines théoriques et historiques européennes et, par le grand désert des années 1980-1990, de la gauche radicale de la génération précédente. Le mouvement anarchiste québécois est, à proprement parler, un mouvement politique orphelin qui, depuis plus de 15 ans maintenant, tâtonne pour (re)trouver sa stratégie et son projet.

Guidé par l'intention évidente de mieux faire connaître le contenu programmatique de l'anarchisme, j'entends ici présenter un tour d'horizon de ses trois grandes approches économiques, soit le mutuellisme, le collectivisme et le communisme (Shannon, Nocella II et Asimakopoulos 2012, 25) et de leurs différentes variantes. Cela fait, je terminerai sur quelques pistes de réflexion concernant les enjeux auxquels nous faisons face aujourd'hui, dans le mouvement anarchiste comme dans la société en général.

Le mutuellisme

Le mutuellisme est la première proposition économique anarchiste. En fait, il serait même plus exact de dire que l'anarchisme a d'abord été formulé

à travers le mutuellisme. Issu d'une famille ouvrière pauvre, le « père de l'anarchisme », Pierre-Joseph Proudhon, fait scandale au terme de ses courtes études universitaires, en 1840, par la publication d'un ouvrage intitulé *Qu'est-ce que la propriété ?* L'auteur s'y dit « an-archiste » et débute par la réponse à sa question : « La propriété, c'est le vol ! » L'idée de ce qu'allait devenir l'anarchisme est alors émise pour la première fois.

La critique proudhonienne de la propriété sape toutes ses justifications habituelles comme fruit légitime du travail, comme droit du premier occupant ou encore comme convention nécessaire à la bonne marche de la société (Proudhon 2009, chap. 2-3). Ce que le « père de l'anarchisme » lui reproche est de permettre à la personne du propriétaire de s'emparer d'une partie du fruit du travail d'autrui (2009, chap. 4). C'est qu'à la suite des économistes classiques tels Adam Smith et David Ricardo, Proudhon considère le travail comme seule et unique source de richesse, ce qui l'amène à croire que toute personne a droit au fruit entier de son labeur. Un revenu dû à un propriétaire pour la seule raison qu'il est propriétaire est oisif, puisqu'il ne provient d'aucun travail. Il représente donc un vol légal de la richesse produite par autrui. Loyer, rente, intérêt profit, différents noms pour une seule et même chose : le vol.

S'il critique aussi durement la propriété, Proudhon n'est pas communiste pour autant ; l'idée de remettre l'entière des biens au corps collectif lui répugne et l'effraie (2009, 407-409; 2002, 79-80). Il cherche donc plutôt à « socialiser » la propriété plus qu'à l'abolir. Carl Polanyi dirait à la « réenchâsser » dans la société. S'inspirant du droit romain, Proudhon subdivise la propriété en trois parties : l'*usus*, le *fructus* et l'*abusus*, qui sont respectivement le droit à l'usage, le droit au produit et le droit à l'abus sur une chose (Proudhon 2009, 163-164). S'il n'a rien à dire contre les deux premiers, il ne manque pas de lancer ses foudres sur le dernier, le vol tel qu'il l'entend, étant la pire, mais non la seule forme d'abus possible. Le penseur bisontin en vient ainsi à distinguer la possession, formée de l'*usus* et du *fructus*, ou usufruit, de la propriété, qui est définie par son droit à l'*abusus*.

Néanmoins, Proudhon mitige son propos au cours des années. C'est que la possession, pour être exempte de droit à l'*abusus*, est placée sous contrôle

social (Proudhon 2009, 211). Comme dans le cas du communisme, cela l’effraie, car il craint la puissance publique, la capacité d’agir du corps collectif. L’abus, qui n’était jusqu’alors que vice à ses yeux, prend de plus en plus la forme d’une vertu en plaçant la personne hors de portée de la potentielle oppression du groupe (Proudhon 2002, 76). Il en vient donc à dire que « La propriété, c’est la liberté ». Elle n’est pas moins vol pour autant, par contre, puisque malgré ce qui semble être une volte-face, Proudhon ne renie jamais sa critique initiale, et passe le restant de sa vie à tenter de résoudre la contradiction, d’éliminer la propriété-vol sans atteindre à la propriété-liberté (Proudhon 2002, 25-26; 32).

Cette ambiguïté de Proudhon au sujet de la propriété, de même que ses nombreux défauts d’auteur qui en rendent la lecture si difficile (Berthier 2009, 164-165), ont sans aucun doute contribué à l’éclatement des interprétations de sa pensée et donc des projets de société qu’on lui attribue. On trouve ainsi des René Berthier pour affirmer que Proudhon n’a jamais cessé de « haïr » la propriété (2013, 94), qu’il n’a adouci sa critique envers elle que par positionnement tactique. Proudhon s’adressait en effet à la paysannerie et au monde artisanal, fortement attachés à la propriété ; il aurait changé de ton sur le sujet afin de ne pas s’en aliéner de larges pans. De même, on peut trouver des interprétations beaucoup plus individualistes qui le tirent à droite, que ce soit pour s’en réclamer, comme au sein d’un certain ultralibéralisme de gauche états-unien (voir par exemple Tucker 2012 ou encore Carson 2007), ou bien encore pour le critiquer, notamment chez ses adversaires marxistes (par exemple Charbit 2004 ou Frère 2010).

Proudhon, libéral ou socialiste ? Laissons parler les faits, c’est-à-dire délaissions ses ouvrages théoriques pour aller explorer ses propositions programmatiques. Celles-ci se sont accumulées au fil de ses années de militantisme et de réflexion alors qu’il tentait de trouver des solutions pratiques aux problèmes de son temps. Sur le plan économique, la principale proposition proudhonienne est sans doute celle de la mutualité du crédit et de l’assurance. On peut jeter un œil à l’Acte de société de la Banque du peuple, fondée en 1849 par Proudhon et ses collaborateurs, pour avoir une idée de la façon dont tout cela pourrait fonctionner (Proudhon 1849). Fondée comme une société par actions,

ses règlements s'apparentent toutefois plus à ce qu'on appellerait aujourd'hui un organisme sans but lucratif. La Banque avait pour objectif la démocratisation du crédit en maintenant un taux d'intérêt le plus faible possible, c'est-à-dire ne servant qu'à couvrir ses frais de fonctionnement. On prévoyait alors que le crédit « gratuit » permettrait à quiconque d'avoir accès à un emploi en fondant facilement son entreprise personnelle ou une coopérative. L'institution devait aussi servir de centre permettant la circulation des biens et des services en liant les constituants d'une double fédération de coopératives, une de production et une de consommation, le tout fonctionnant sur une base démocratique et devant superviser les échanges. L'objectif ultime : l'égalité socio-économique par l'égalité des salaires, la collectivisation des risques et aléas de la vie, la sécurité du revenu et l'abolition de la misère par l'émancipation de la classe ouvrière prenant en main son propre travail (Proudhon 2002, 124-125).

Ainsi, Berthier parle plutôt d'une propriété « pas vraiment privée » (2013, 120), puisqu'elle demeure soumise à des instances démocratiques et à des aspirations sociales, telle la coopération. Qui plus est, il demeure des choses qui ne peuvent être appropriées et marchandisées, notamment la connaissance, la technique ou l'éducation (Proudhon 2002, 36 et 80). Le mutuellisme aspire donc à « dompter » le marché, de sorte que la société en garde le contrôle.

Il n'existe presque plus, à l'heure actuelle, d'effort pour l'instauration d'un modèle mutuelliste en remplacement du capitalisme, le mouvement anarchiste ayant massivement rejeté cette option au tournant du XXe siècle (Shannon, Nocella II et Asimakopoulos 2012, 25). Qui plus est, même s'il semble en reprise de vitesse depuis quelques années aux États-Unis, c'est dans sa version « de droite », à mon avis erronée, amoindrie dans la portée de son contrôle sur le marché.

Le collectivisme

Ami de Proudhon et révolutionnaire infatigable, Michel Bakounine se disait, quant à lui, collectiviste (Guillaume 1999, 152), position qu'il a âprement défendue lors des luttes internes qui l'opposaient à

Karl Marx au sein de l'Association Internationale des Travailleurs (l'AIT, la « Première Internationale »). Dans les faits, cependant, ses propositions économiques diffèrent très peu de celles de Proudhon, avec pour principale différence un rejet plus clair de la propriété privée (Guillaume 1980, 366-368). Il semble que le terme ait surtout été utilisé pour le dissocier du communisme étatiste de Marx (Shannon, Nocella II et Asimakopoulos 2012, 28-29). Néanmoins, malgré son caractère flou et les débats l'entourant, le mot fait toujours référence au sein du mouvement anarchiste à toute proposition comportant une propriété collective des moyens de production, mais une appropriation individuelle des fruits du travail.

Bien que n'étant pas issue du mouvement anarchiste à proprement parler, on peut voir dans l'économie participaliste (ou écopar), mise au point par Michael Albert et Robin Hahnel, une continuité contemporaine du collectivisme (Lebrun 2014, 174; Shannon, Nocella II et Asimakopoulos 2012, 29-30), même si elle propose la planification en place du marché comme institution de coordination de l'activité économique. L'écopar propose en effet que la société planifie démocratiquement l'ensemble de son activité économique sur une base annuelle à l'aide d'une double structure fédérative de milieux de travail et de milieux de vie autogérés. Une fédération d'« agences de facilitation » vient se calquer à cette double structure afin d'assurer le lien pendant le processus de planification, basé sur un modèle plus orthodoxe d'économie marxiste mis au point par Oscar Lange (Lebrun 2014, 117-119). L'écopar bonifie ce modèle de plusieurs aspects originaux, comme les « ensembles équilibrés de tâches », qui visent la répartition équitable des responsabilités, du pouvoir, des risques et des bienfaits du travail, ou la rémunération à l'effort et au sacrifice, visant à éliminer les inégalités de statut tout en assurant que la condition propre à chaque personne sera prise en compte. Les deux concepteurs de l'écopar ont la prétention que leur proposition permettra de réaliser l'équité, l'autogestion, la solidarité et la diversité sans pour autant diminuer l'efficacité de l'économie en comparaison au capitalisme ou à toute autre forme de marché.

Ce qui frappe immédiatement en prenant connaissance de la proposition participaliste, c'est la ressemblance structurelle avec le projet de Banque

du peuple de Proudhon. Comme dans le mutuellisme proudhonien, une fédération s'occupant de production et une autre s'occupant de consommation interagissent au moyen d'une institution économique (la Banque ou les agences de facilitation). Ainsi, les moyens ne diffèrent pas tant que ça, et les fins sont somme toute les mêmes : la dignité humaine.

Je pourrais aussi parler longuement des pratiques économiques qui ont vu le jour pendant la Révolution sociale espagnole de 1936 et qui tombent généralement dans la catégorie collectiviste, mais le sujet mériterait un article à lui seul. On estime, en effet, à huit millions le nombre de personnes ayant participé à la collectivisation des terres et des autres moyens de production lors de ladite révolution (Dolgoff 1974, 6) et la CNT, centrale syndicale anarchiste et l'un des principaux acteurs du conflit, a compris au faîte de sa puissance plus d'un million et demi de membres (Beevor 2006, 24). Il y a donc long à dire sur une expérience aussi vaste qui sort définitivement de la théorie et de la préfiguration pour entrer dans la pratique et la gestion concrète des problèmes que peut rencontrer l'économie d'une société anarchiste. Je me contenterai donc ici de référer au passionnant compte-rendu qu'en fait Gaston Leval, très terre-à-terre, et qui est facilement disponible en ligne, ou encore en format papier (Leval 2013).

Le communisme

Le communisme est depuis la fin du XIX^e siècle la tendance majoritaire au sein du mouvement anarchiste. C'est aussi la tendance au contenu le plus vaste et, il faut le dire, le plus imprécis. Ce qui distingue le communisme anarchiste des deux précédentes tendances et qui unit ses différentes variantes est le refus inconditionnel de mettre la consommation d'une personne en relation avec son travail, selon la célèbre maxime « de chacun selon ses capacités, à chacun selon ses besoins » (Shannon, Nocella II et Asimakopoulos 2012, 30). Cela implique habituellement l'abolition de toute forme de propriété, souvent de la monnaie, et même parfois du travail lui-même (entendu comme forme de relation sociale et non comme activité concrète).

On peut justifier une telle position sur les plans pratique et éthique de différentes manières. La première veut qu'une fois toutes les contraintes sociales éradiquées, le libre comportement individuel fera en sorte de produire un résultat cohérent et rationnel, ou à tout le moins qui ne sera certainement pas plus déplorable que l'état actuel du monde. On retrouve cette position chez Joseph Déjacque (1857), l'un des tout premiers communistes anarchistes, ou encore dans la tendance insurrectionnaliste de l'anarchisme et la mouvance anarchoautonome. On y appelle parfois jusqu'à l'abolition même du concept d'économie (voir par exemple Baba 2011), qui serait capitaliste en soi.

La seconde nous vient du « prince anarchiste », Pierre Kropotkine, qui se reposait sur les postulats suivants : le progrès technique va entraîner une augmentation exponentielle de la production; les ressources naturelles ne s'épuiseront pas; la surpopulation est impossible (un simple mythe bourgeois pour nous faire croire en l'impossibilité du communisme) ; la vertu intrinsèque de la classe ouvrière, une fois à l'abri de la perversion capitaliste, la protégera des comportements de surconsommation (Kropotkine 2002, chap. 1-2). De là, il produit le calcul suivant : la production augmentant exponentiellement sans jamais épuiser les ressources, l'offre tendra éventuellement vers l'infini ; la population et sa consommation demeurant sensiblement les mêmes, la demande demeurera stable ; une offre infinie pour une demande fixe produit des prix qui tendent vers zéro, ce qui permet la gratuité de tout, ou presque ; on n'aura qu'à rationner ce qui n'existe pas en abondance, ce dont le peuple est naturellement capable (Kropotkine 2002, 73-74).

Kropotkine, mort en 1921, formulait cette réflexion, pour le moins optimiste, dans les années 1890, et l'Histoire du siècle qui a suivi a amplement démontré le caractère erroné de chacun de ses postulats... Ce qui nous amène à Murray Bookchin, qui procède en quelque sorte dans les années 1970 à la « mise à jour » environnementale du calcul de Kropotkine. Puisqu'il est démontré que seule la demande peut croître à l'infini, il importe de lui imposer des limites réfléchies, sans quoi c'est la survie même de l'espèce humaine qui est menacée. Ainsi, selon Bookchin, il est toujours possible d'éliminer la rareté par la réduction de la taille de notre société, de notre économie et de nos désirs

(Bookchin 2004, 38-40). C'est le municipalisme libertaire, qui propose l'instauration de communautés locales autosuffisantes. Le mot n'existe pas encore, mais on voit poindre alors plusieurs des composantes qui formeront ce qu'on appelle maintenant la décroissance. Celle-ci va un peu plus loin que Bookchin, cependant, faisant de la critique de la technique un élément central de sa pensée, alors que ce dernier n'y voyait pas un mal en soi (Bookchin 2004, 48-49).

Comme le communisme, la décroissance n'est pas un concept sur lequel l'anarchisme dispose d'un monopole; comme il existe plusieurs formes non anarchistes (pour ne pas dire parfois anti-anarchistes) de communisme, on trouve aussi plusieurs réflexions sur la décroissance en dehors du mouvement anarchiste. Il n'en demeure pas moins qu'elle y est reprise sous différentes formes qui vont jusqu'au primitivisme, la volonté de reconstituer une société dite primitive, les sociétés des premières nations d'Amérique du Nord avant la colonisation étant souvent citées en exemple.

Conclusion : Pistes de réflexion sur l'économie d'une société anarchiste au XXI^e siècle

Le contexte en ce début du XXI^e siècle ressemble beaucoup, dans un sens, à celui de la première moitié du XIX^e; le libéralisme et le capitalisme triomphants sont littéralement en train de défoncer toutes les structures de solidarité ou de protection sociales, une véritable machine à manger le monde (les gens comme la planète). Comme les premiers socialistes, nous constatons, en panique, l'ampleur et la violence du phénomène, et cherchons des solutions. Comme nos prédécesseurs, il nous faut explorer toutes les options possibles. C'est la raison pour laquelle je consacre mes études doctorales au marché mutuelliste proposé par Proudhon, qu'il vaut peut-être la peine de réévaluer à la lumière des enseignements du XX^e siècle.

Dans le cadre de ce nécessaire remue-méninge, les propositions que j'ai présentées ici peuvent servir d'inspiration, voire de modèle. Un article aussi court ne peut dresser qu'un portrait grossier d'un ensemble aussi riche et diversifié, raison pour laquelle j'ai pointé vers des

sources extérieures plus exhaustives chaque fois que je l'ai pu, mais l'information existe et elle est disponible pour quiconque se donnerait la peine de suivre ce fil.

Je terminerai en mettant en garde contre toute forme de dogme ou de certitude qui ont été la cause de tant d'échecs et de déchirures, quand ce n'est de tragédies d'ampleur planétaires, chez ceux et celles qui ont tenté avant nous de changer le monde. Si la Révolution espagnole nous apprend quelque chose (je réfère une nouvelle fois à l'excellent compte-rendu de Leval), c'est bien que les programmes ne sont jamais appliqués à la lettre ; j'ai par exemple la conviction que l'économie d'une société anarchiste ne sera ni mutualiste, ni collectiviste, ni communiste, mais bien mixte, intégrant différents aspects de chacune de ces tendances. C'est que les programmes ne peuvent servir que de guides pour faire face aux défis inédits de chaque situation particulière, et c'est bien ainsi. Place à l'audace.

Pascal Lebrun est doctorant en science politique et militant anarchiste. Ses études portent principalement sur les formes que pourraient prendre une société anarchiste au XXI^e siècle, en particulier au plan économique.

Références

- Baba. 2011. *Anarchie économique*. Lyon : Ateliers de création libertaire.
- Beevor, Anthony. 2006. *The Battle for Spain : The Spanish Civil War 1936-1939*. Weidenfeld& Nicolson. Londres.
- Berthier, René. 2009. *Études proudhoniennes, tome 1 : L'économie politique*. Éditions du monde libertaire. Paris.
- . 2013. *Études proudhoniennes, tome 2 : La propriété et au-delà*. Éditions du monde libertaire. Paris.
- Bookchin, Murray. 2004. *Post-Scarcity Anarchism*. Troisième. Coll. « Working Classics Series 3 ». Oakland : AK Press.
- Carson, Kevin. 2007. *Studies in Mutualist Political Economy*. Anti-Copyrights. Fayetteville. En ligne. <<http://www.mutualist.org/id47.html>>.
- Charbit, Yves. 2004. « Proudhon et le piège malthusien ». *Cahiers internationaux de sociologie*, vol. 1, no 116, p. 5-33.
- Déjacque, Joseph. 1857. « De l'être humain mâle et femelle : Lettre à Proudhon. » *Le Libertaire*, 1857. En ligne. <<http://joseph.dejacque.free.fr/ecrits/lettreatpp.htm>>. Consulté le 10 février 2016.
- Dolgoff, Sam. 1974. « The Spanish Revolution ». Dans *The Anarchist Collectives : Workers' Self-Management in the Spanish Revolution, 1936-1939*, p. 5 à 18. Black Rose Books. Montréal.
- Frère, Bruno. 2010. « Une organisation politique libertaire est-elle possible ? Marx, Proudhon, Socialisme ou barbarie, Altermondialisme ». *Contretemps*. En ligne. <<http://www.contretemps.eu/interventions/organisation-politique-libertaire-est-elle-possible>>. Consulté le 30 octobre 2014.
- Gordon, Uri. 2007. « Anarchism Reloaded ». *Journal of Political Ideologies*, vol. 12, no 1, p. 29-48.
- Guillaume, James. 1980. « On Building the New Social Order ». Dans *Bakunin on Anarchism*, sous la dir. de Sam Dolgoff. Montréal : Black Rose Books.
- . 1999. « Bakounine ». Dans *Ni Dieu ni Maître:Antologie de l'anarchisme*, sous la dir. de Daniel Guérin. Vol. 1. Coll. « Essais ». Paris : La Découverte/Poche.
- Kropotkine, Pierre. 2002. *La conquête du pain*. Paris : Tops /H.

Trinquier.

Lebrun, Pascal. 2014. *L'économie participaliste: Une alternative contemporaine au capitalisme*. Coll. « Instinct de liberté ». Montréal : Lux.

———. 2016. « L'anarchisme et l'État: Une relation plus ambiguë qu'il n'y paraît ». *Raisons sociales*. En ligne. <<http://raisons-sociales.com/articles/lanarchisme-et-letat/>>.

Leval, Gaston. 2013. *Espagne libertaire: 1936-1939*. Tops/ H. Trinquier. Paris.

Pannekoek, Anton. 1982. *Les conseils ouvriers*. 2 vol. Coll. « Série B ». Paris : Spartacus.

Proudhon, Pierre-Joseph. 1849. *Banque du Peuple, suivie du rapport des déléguées de la Commission du Luxembourg (1849)*. impr. de Boulé (Paris). En ligne. <<http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k58041594>>. Consulté le 28 janvier 2015.

———. 2002. *Théorie de la propriété*. Coll. « Les classiques des sciences sociales ». Chicoutimi : Université du Québec à Chicoutimi. En ligne. <http://classiques.uqac.ca/classiques/Proudhon/theorie_de_la_propriete/theorie_de_la_propriete.pdf>.

———. 2009. *Qu'est-ce que la propriété?* Coll. « Les Classiques de la Philosophie ». Paris : Le livre de poche.

Shannon, Deric. 2012. « Chopping Off the Invisible Hand : Internal Problems with Markets and Anarchist Theory, Strategy and Vision ». Dans *The Accumulation of Freedom : Writings on Anarchist Economics*, sous la dir. de Deric Shannon, Anthony J. Nocella II, et John Asimakopoulos, p. 276-290. AK Press. Oakland.

Shannon, Deric, Anthony J. Nocella II et John Asimakopoulos. 2012. « Anarchist Economics : A Holistic View ». Dans *The Accumulation of Freedom : Writings on Anarchist Economics*, sous la dir. de Deric Shannon, Anthony J. Nocella II, et John Asimakopoulos, p. 11-39. AK Press. Oakland.

Tucker, Benjamin. 2012. *Individual Liberty*. Vanguard Press. New York : Skyler J. Collins.